
Résumé du rapport final – Bébé sans fumée – Les parents trouvent des solutions

Résumé du projet

Les enfants sont souvent exposés au tabagisme passif à domicile. Les parents voudraient bien éviter cette nuisance à leurs enfants mais, souvent, arrêter de fumer constitue un obstacle trop important à leurs yeux.

« Bébé sans fumée » (Rökfria barn) est un concept développé en Suède. Il s'agit d'un conseil aux parents articulé en quatre phases qui repose sur le développement de la capacité d'action des parents. Lors de la première phase, il est demandé aux parents ce qu'ils savent de la fumée et de la fumée passive. Ensuite, les parents sont invités à noter dans un journal de bord le nombre de cigarettes consommées dans l'environnement de l'enfant. Le journal de bord fait alors l'objet d'une évaluation et les propositions des parents sont recueillies. La dernière étape du conseil consiste à discuter du déroulement des mesures proposées et des éventuels problèmes rencontrés. Cette approche a pour objectif d'amener les parents à développer leurs propres stratégies pour mieux protéger leurs enfants de la fumée passive.

Un cours d'une demi-journée est proposé aux conseillers en maternité et désormais aussi aux sages-femmes et autres professionnels de la santé en contact avec des parents de bébés et d'enfants en bas âge pour les former au modèle du conseil parental.

Ce modèle a été traduit et adapté pour la Suisse romande au terme de la première phase du projet qui s'est déroulée en Suisse alémanique (avant 2005).

Déroulement du projet

Les supports de cours prévus ont été mis à disposition en juillet 2005, après le lancement du projet. Ont été organisés pendant cette première phase et jusqu'à fin 2006 : sept cours pour les conseillers en maternité, cinq cours d'une demi-journée en Suisse alémanique et quatre en Suisse romande pour les collaborateurs des ligues pulmonaires et, dans le cadre d'un congrès, un cours d'une demi-journée à l'intention des médecins scolaires. Le projet a été interrompu en 2007 en raison d'une vacance à la tête du projet. En 2008, lorsque le poste de directeur a été repourvu, il a d'abord fallu instruire de nouveaux formateurs. Le matériel de cours en français a été mis à disposition à l'automne 2008 et celui en italien à l'été 2009. Dès 2009, il a à nouveau été possible de proposer des cours pour multiplicateurs. Au cours de la dernière phase du projet (2009/2010), neuf cours ont été organisés pour les conseillers en maternité, les sages-femmes en formation et d'autres professionnels de la santé en contact avec des parents de bébés et d'enfants en bas âge. Cinq se sont déroulés en Suisse romande, trois en Suisse alémanique et un au Tessin. Pendant toute la durée du projet, il a été possible d'enseigner le modèle « Bébé sans fumée » à 489 conseillers en maternité, sages-femmes en formation, collaborateurs des ligues pulmonaires et autres personnes travaillant dans le domaine de la santé.

Résultats de l'évaluation

A la fin de chaque cours, les participants ont été invités à évaluer par écrit la formation reçue. Les réponses ont pratiquement toutes été positives. Selon l'évaluation externe lancée au printemps 2010 par RADIX, centre de compétence suisse en promotion de la santé et prévention, les multiplicateurs interrogés considèrent que la protection des enfants contre le tabagisme passif est un élément important et envisagent d'appliquer le modèle de conseil dans le cadre de leur activité professionnelle. Après avoir suivi la formation, les multiplicateurs abordent plus fréquemment la question de la fumée passive avec les parents. Les quatre étapes du conseil destiné à accompagner les parents et à renforcer leur capacité d'action ne sont toutefois pas mises en œuvre dans leur intégralité. Cela est dû au fait que les cours mettent surtout l'accent sur la transmission de connaissances et la première étape du modèle de conseil et que le quotidien des sages-femmes et des conseillers en maternité permet rarement de rencontrer les parents à plusieurs reprises. L'application des quatre étapes suppose en effet obligatoirement plusieurs rencontres avec les parents.

Recommandations

Pour cette raison, il s'avère nécessaire de réexaminer les objectifs du projet ainsi que les groupements professionnels visés jusqu'ici. Le concept doit concorder avec les nouveaux objectifs du projet. La question se pose également de savoir s'il y a lieu de prévoir un conseil après la formation suivie par les professionnels (conseillers en maternité, sages-femmes, soignants et pédiatres) puisque, souvent, ce n'est qu'après avoir pratiqué le modèle que l'on s'aperçoit si des éclaircissements sont nécessaires.